

du contournement nord

de l'agglomération de Limoges (RN520)

Comité de suivi

31 mai 2018





Sommaire

- 1. Suites du comité de suivi du 17 février 2017
- 2. Présentation du parti d'aménagement
- 3. Modalités de la concertation publique
- 4. Les prochaines étapes

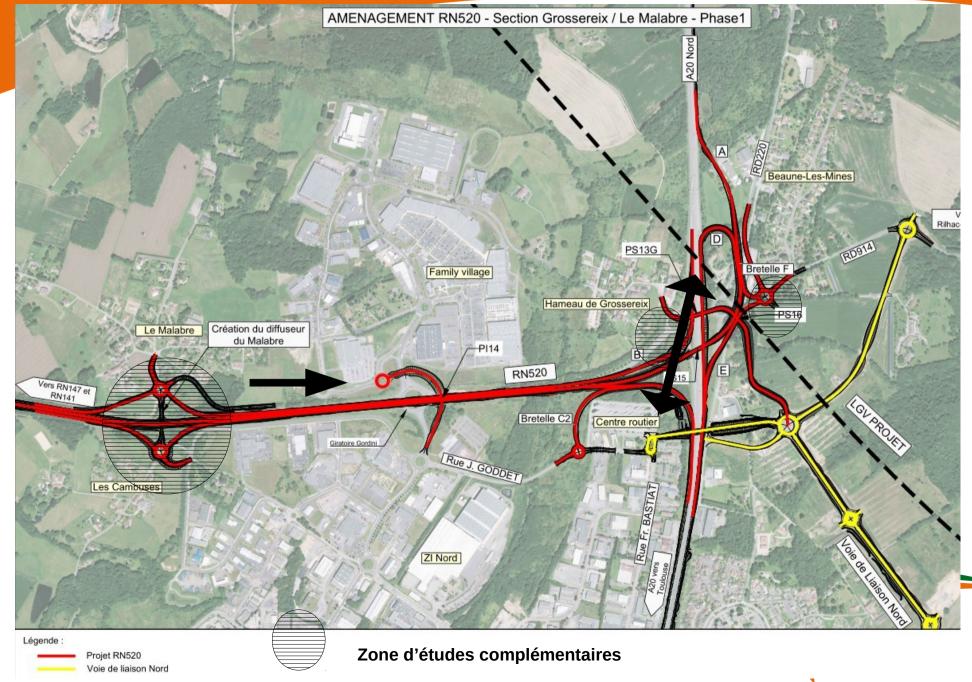


1. Rappel des décisions du Copil

Principales observations faites par les membres du Comité

- La CALM propose d'étudier le maintien de la bretelle de sortie A20 Nord (sortie n°28) pour accéder directement à la ZI Nord (via le centre routier existant)
- L'ADUR et la commune de Rilhac-Rancon souhaitent le ré-examen de l'échangeur du Malabre par de nouvelles solutions techniques et demande une nouvelle concertation publique
- Il est demandé de réaliser si possible l'enquête publique RN520 concomitamment avec le celle du projet RN147 Nord Limoges
- La prise en compte du projet de LGV Poitiers-Limoges n'a plus d'intérêt après l'annulation de la DUP

1. Rappel aménagement proposé



1. Demandes de la CALM

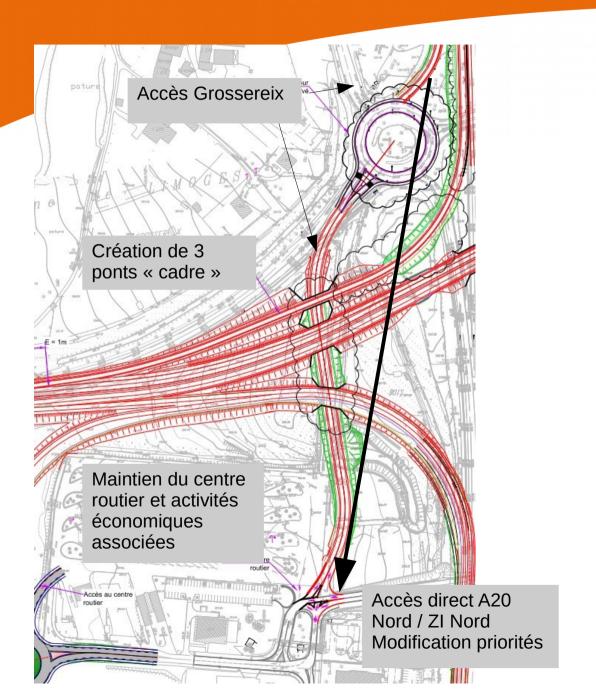
Résultats étude géométrique (BE Setec) :

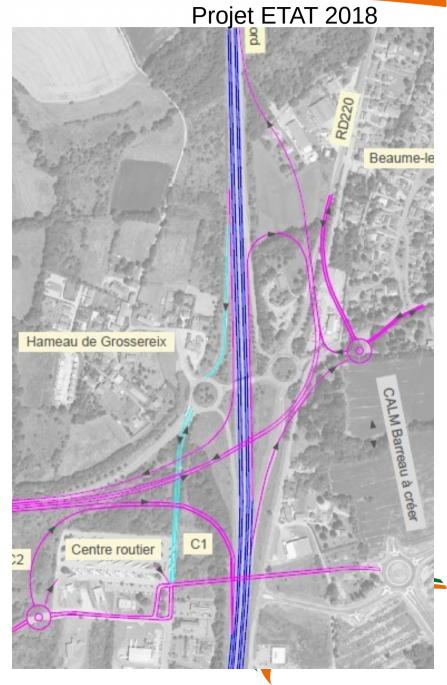
- Faisabilité du maintien de la bretelle de sortie n°28 A20 Nord
- Faisabilité d'un accès direct à la ZI Nord par un passage sous la RN520 (3 ponts « cadre »)
- Maintien du centre routier existant (décision partagée État et CALM)
- Voies compatibles avec le trafic projeté (simulation trafic)

Ce qui induit :

- Modification de l'accès au hameau de Grossereix (nouvelle desserte par cette bretelle)
- Modification des priorités sur le giratoire ovoïde
- Modification mineure des accès au centre routier (entrée/sortie)
- Maintien des activités économiques liées au centre routier (restaurant, station lavage, stationnement...)
- Surcoût lié aux ouvrages supplémentaires, murs de soutènement.

1. Demandes de la CALM





1. Demandes ADUR et Rihlac-Rancon



1. Demandes ADUR et Rihlac-Rancon

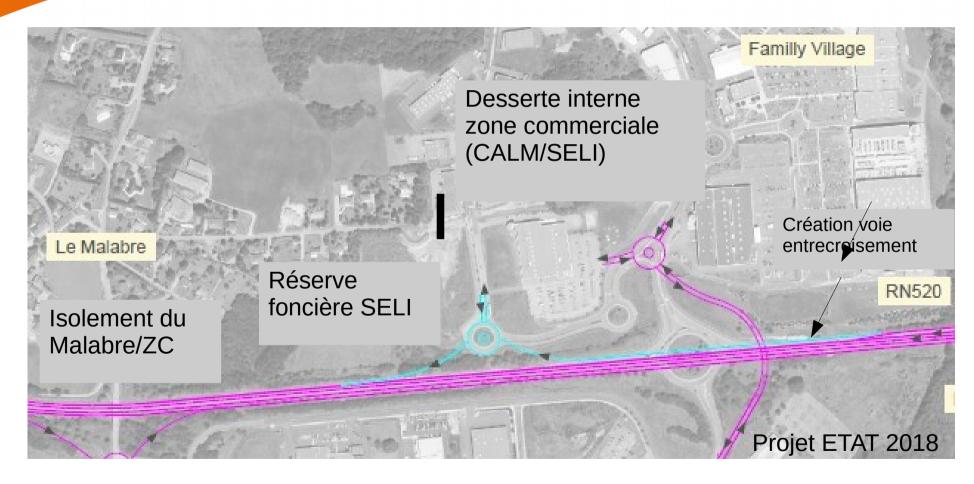
Résultats étude géométrique (Partie NORD) :

- Faisabilité d'un accès « direct » à la zone commerciale Nord sur la base de la contre-proposition de l'ADUR
- Déplacement du demi-échangeur nord du Malabre au plus près de la zone commerciale (Family Village)
- Accès direct à la RN520 à partir de la zone en direction de la RN141 et RN147 et en provenance de l'A20
- Aménagement compatible avec le trafic projeté (simulation trafic)

Ce qui induit :

- Création d'une 3^{ième} voie (entrecroisement) entre Grossereix et Gordini (règles ICTAAL)
- Moindre impact sur le village du Malabre (acquisition, bruit...)
- Disponibilité de la réserve foncière (SELI) à l'est de Décathlon
- Possibilité d'optimiser la desserte interne de la zone commerciale pour optimiser son fonctionnement (CALM/SELI/Commerçants)

1. Demandes ADUR et Rilhac-Rancon





1. Demandes ADUR et Rihlac-Rancon

Résultats étude géométrique (Partie SUD):

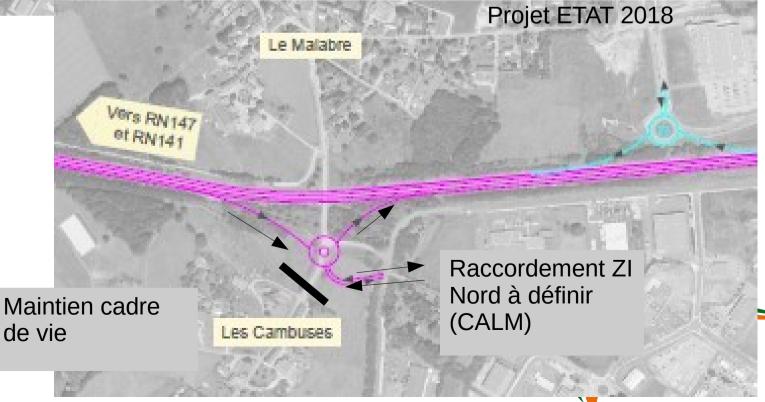
- Examen d'un accès « direct » à la ZI Nord en venant de l'ouest (RN147/RN141) sur la base de la contre-proposition de l'ADUR
- Impossibilité technique de rapprocher le demi-échangeur sud du Malabre (contraintes foncières et géométriques) à Gordini
- Mais possibilité de le déplacer à proximité de l'avenue des Cambuses mais nécessité de démolir/reconstruire l'ouvrage existant au Malabre (surcoût ~ 1 M€)
- => Proposition de maintenir l'aménagement de 2017 (même fonctionnalités)

Ce qui induit :

- Maintien de l'ouvrage existant et du demi-échangeur sud du Malabre (accès à la RN520 pour les riverains du Malabre)
- Prise en compte du cadre de vie des riverains des Cambuses (giratoire non connecté au hameau, protection acoustique si besoin...)
- Possibilité d'optimiser le fonctionnement de l'entrée ZI Nord coté Cambuses (CALM)

1. Demandes ADUR et Rihlac-Rancon

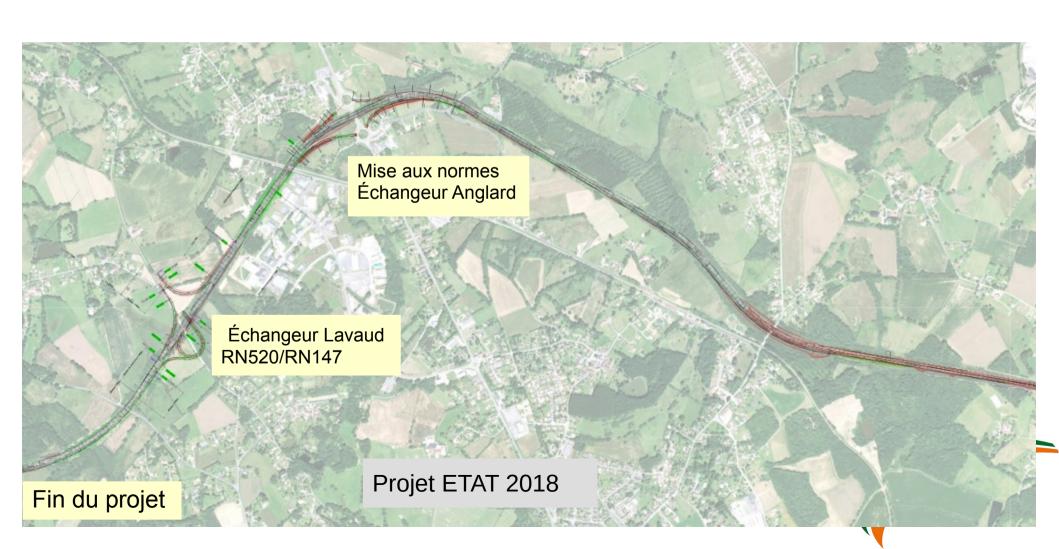




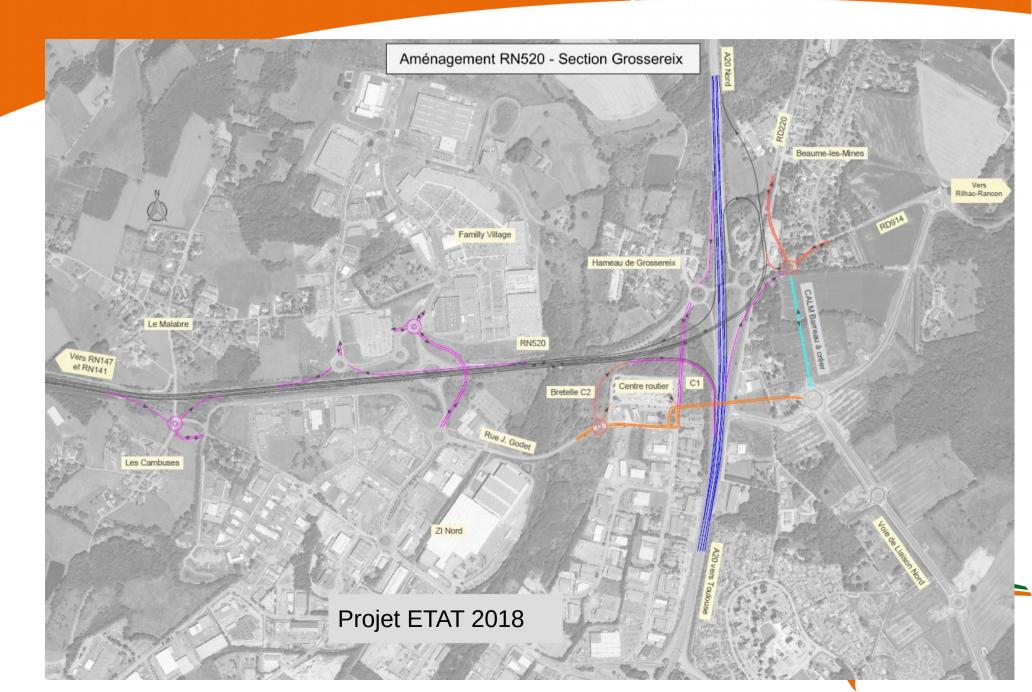
1. suites des autres demandes

- Pour la concertation, la DREAL souhaite associer le public au parti d'aménagement proposé au comité de suivi
- Pour la réalisation des enquêtes publiques RN147 Nord Limoges et RN520, la DREAL réalisera <u>2 dossiers d'enquêtes « cohérents »</u> mais ne pourra les organiser en même temps étant donné les études complémentaires demandées par le Comité de suivi en 2017
- Pour la prise en compte de la ligne LGV Poitiers-Limoges, <u>la future</u> <u>loi d'orientation sur les mobilités</u> devrait définitivement arrêter une position sur le devenir de ce projet

2. RN520 Secteur Lavaud/Malabre



2. RN520 Secteur Malabre/Grossereix



2. RN520 fonctionnalités

Fonctionnalités offertes par le projet :

Fluidification des échanges de transit entre l'A20 et la RN520 (RCEA)

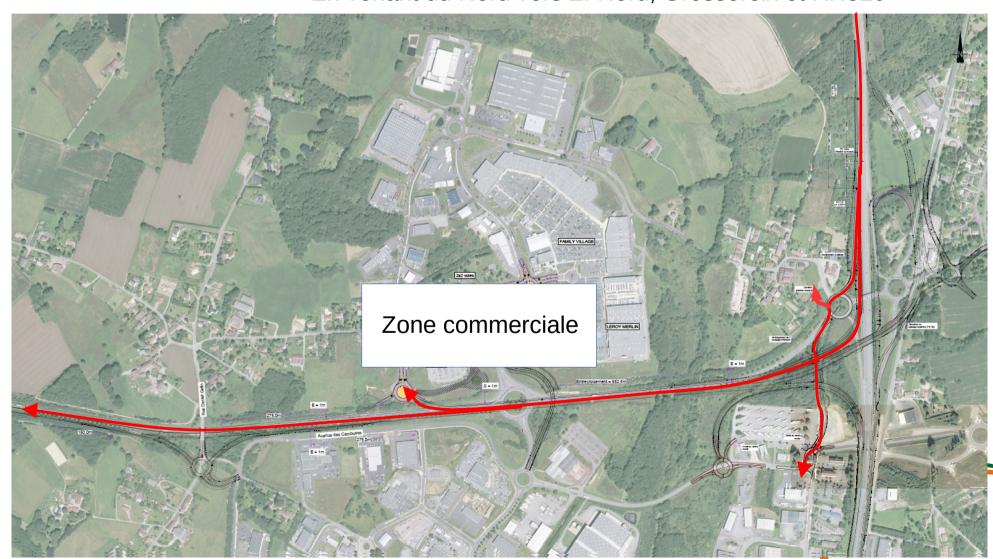
Maintien des dessertes locales

- accès direct à Family Village à partir de la RN520 (sens estouest),
- * accès direct par la bretelle C2 à l'A20 Sud pour les usagers venant de l'est (Grande Pièce) et ceux de la ZI nord,
- ♠ accès direct à la ZI nord en venant de l'A20 nord (sortie 28),
- (*) accès direct à la ZI nord en venant de l'ouest via le demiéchangeur du Malabre,
- Accès direct à l'A20 Nord en venant de la VLN, RD914 et Rilhac

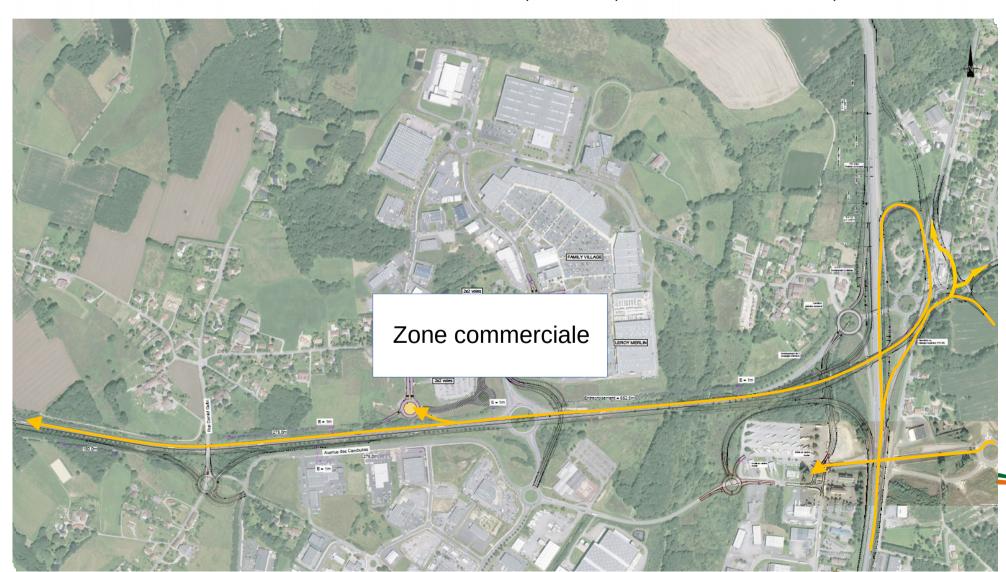
<u>Transparence</u> entre Family Village et la ZI Nord pour les accès direct à l'A20 Sud et accès VLN (Grande Pièce)

<u>Transparence</u> entre l'ouest et l'est de l'A20 par la VLN existante

En venant du Nord vers ZI Nord, Grossereix et RN520



En venant du Sud vers RN520, Rihlac, ZA Grande Pièce, Beaunes...



En venant de l'Ouest vers ZI Nord, A20 Nord et A20 Sud



En venant de l'Est vers A20 et RN520



2. RN520 simulations de trafic

Toutes les variantes 2017/2018 sont fonctionnelles et <u>supportent les trafics</u> <u>projetés pour 2043</u> (heures de pointe)

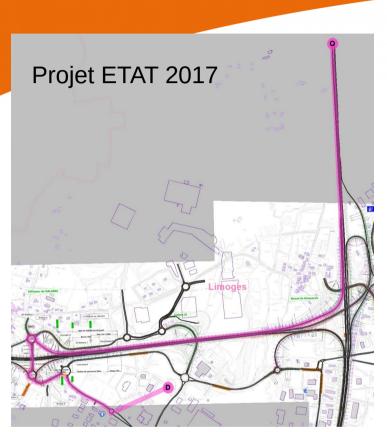
Seul le giratoire Est à long terme sera « chargé » en 2045 en heure de pointe du soir (HPS) – sortie A20 vers Rilhac-Rancon (déplacement domicile-travail « classique »).

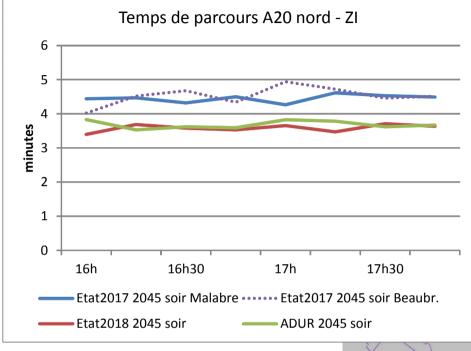
Le projet État 2018 apporte <u>un gain de temps</u> pour :

- le trajet Beaunes-les-Mines vers A20 sud (création barreau VLN)
- le trajet A20 nord vers ZI Nord (maintien sortie n°28)

Le projet État 2018 est équivalent avec le projet État 2017 pour les autres trajets caractéristiques

2. RN520 simulations de trafic

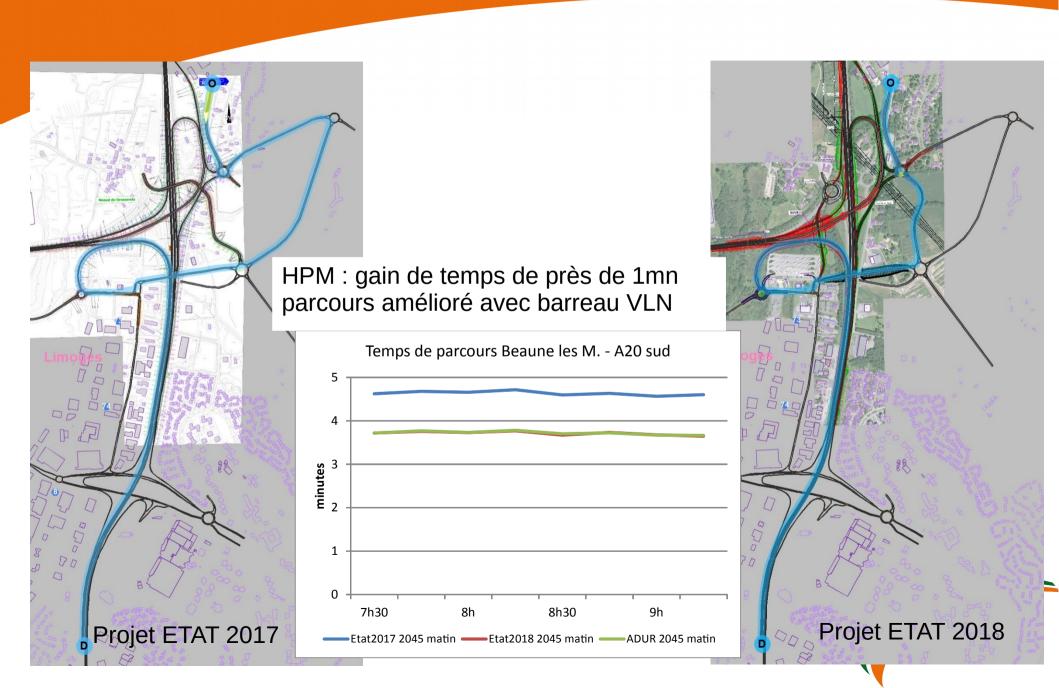




Projet ETAT 2018

HPS : gain de temps de près de 1mn Temps de parcours amélioré avec l'accès direct A20 ZI Nord

2. RN520 simulations de trafic



2. RN520 éléments financiers

Découpage sectoriel de l'opération

- Secteur Malabre Grossereix : ~ 45 M€
- Secteur Lavaud (RN147) Malabre : ~ 30 M€

Estimation financière prévisionnelle de l'opération

- Projet État : 75 M€
- Réseau secondaire CALM (hors projet État) :
 - barreau VLN DUPé
 - optimisation possible desserte Family Village
 - optimisation possible entrée ZI Nord coté Cambuses

Financement de l'opération

- **③** CPER 2015-2020 : 24,9 M€ inscrit participation ETAT
- Nécessité de trouver des financements supplémentaires (revoyure CPER)
- Phasage de l'opération à optimiser en fonction des crédits disponibles (démarrage travaux réseaux, secteur à prioriser...)

3. Concertation publique

Une finalité

S'assurer auprès du public que le projet 2018 répond à ses besoins pour poursuivre les études préalables à la DUP et sécuriser le dossier de DUP

Des objectifs

♥ Réaliser une concertation publique selon les modalités définies par le L.103-2 du code de l'urbanisme pour clore la phase de concertation publique

Sécuriser juridiquement la concertation réalisée en 2012 pour tenir compte des décisions politiques et des concertations informelles avec les collectivités, associations et acteurs économiques

- ♦ Présenter le projet validé en comité de suivi du 31 mai 2018
- **♥** Donner la possibilité au public de réagir sur ce projet

3. Concertation publique

Modalités pratiques

- Soncertation publique : <u>durée 1 mois</u> en septembre/octobre 2018
- Sommunication du projet : dossier de concertation, plaquettes, affiches...
- **♥** Organiser <u>2 réunions publiques</u> (Limoges et Couzeix)
- Mettre des registres dans les mairies de Couzeix, Limoges, Chaptelat et Rilhac-Rancon
- **♦** Mettre un formulaire en ligne pour les internautes
- Prendre en compte, si possible, les observations du public
- Se Réaliser un bilan de la concertation

4. Calendrier prévisionnel



